**Zeitschrift:** Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques

**Herausgeber:** Revue de Théologie et de Philosophie

**Band:** 31 (1898)

**Rubrik:** Variété

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 12.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# VARIÉTÉ

## Une édition française du catéchisme mural de Zurich de 1525.

A plus d'une reprise nous avons eu l'occasion de signaler la découverte, dans les archives de Berne, de documents propres à répandre plus de jour sur les origines de nos églises réformées de la Suisse romande. On y a trouvé naguère quelques fragments de cette traduction française du catéchisme de Berne, de 1551, qui, sous le titre de *Briefve et chrestienne declaration pour la jeunesse*, fut imposée aux Eglises du Pays de Vaud, en lieu et place du catéchisme de Calvin[1]. Plus récemment, on avait réussi à mettre la main sur la première partie d'un formulaire liturgique, le *Toufbüchli* (Taufbüchlein) de février 1528, qui devait régler l'ordre et la forme du culte dans les églises récemment réformées de la république de Berne, y compris celles du gouvernement d'Aigle[2]. Voici une nouvelle trouvaille qui, pour être moins importante que les deux précédentes, n'en offre pas moins un réel intérêt. Celle-là encore, on en est redevable à M. H. Türler, archiviste de l'Etat de Berne, et c'est de nouveau M. Ad. Fluri qui s'est chargé de la porter à la connaissance du public. Les renseignements qui suivent sont empruntés la plupart à la notice dont il a enrichi le second fascicule des *Zwingliana* de 1897[3].

[1] Voir notre article *A propos du catéchisme français de Berne de 1551*, dans cette Revue, vol. XXV (1892), p. 592 et suiv.

[2] Voir : *La plus ancienne liturgie en usage dans les bailliages bernois du Pays de Vaud*, vol. XXVIII (1895), p. 495 et suiv.

[3] *Die französische Ausgabe des Zürcher Wandkatechismus von 1525* (p. 21-28).

M. Türler est parvenu à décoller de la couverture d'un vieux livre, ayant passé par les mains d'un relieur bernois, les fragments exactement pareils de deux exemplaires de ce qu'on est convenu d'appeler assez improprement, un « catéchisme mural » (*Wandkatechismus*). Ce sont deux feuilles de papier dont le couteau du relieur a réduit les dimensions à 32 cm. de haut sur 21 cm. de large. Avant d'être rognées du côté droit et dans leur partie inférieure, elles ont dû mesurer environ 40 cm. sur 30. Ce qui a disparu ne formait donc à peu près que le quart dans l'un des sens, et le tiers dans l'autre, de la feuille entière. Fort heureusement, le haut de la page, qui en est la partie la plus intéressante, nous a été conservé. Une planche, qui est jointe à l'article de M. Fluri, en offre l'exacte reproduction.

On y voit, gravée sur bois, la tête expressive d'un vieillard à barbe pleine qui tient devant lui deux tables, l'une de sa main droite, l'autre de la gauche. Ces tables, ornées d'une bordure assez originale et reliées par des charnières, masquent tout le reste de son corps. Et sur ces tables en forme de diptyque sont imprimés *les dix commandements de la loi*. Ajoutons que la tête du vieillard est toute environnée de rayons qui émanent de son visage et particulièrement de ses yeux.

Cette figure représente-t-elle, comme le pense M. Fluri, Dieu le Père, lui « dont les yeux sont comme des flammes de feu »? Ou bien serait-ce une allusion à Exode XXXIV, 29 sq., où il est dit que lorsque Moïse descendit de la montagne de Sinaï, ayant les deux tables du témoignage dans sa main, « la peau de son visage rayonnait parce qu'il venait de parler avec l'Eternel? » On serait tenté, au premier abord, de donner la préférence à cette seconde interprétation. Il peut sembler, en effet, que de la part d'un graveur de confession réformée il y eût eu une certaine inconséquence à « se faire une image » du Dieu invisible. Néanmoins, c'est à M. Fluri qu'il faut donner raison. La tradition iconographique du XV^e siècle l'a emporté chez l'artiste, — si tant est qu'on puisse employer ce terme, — sur la conséquence doctrinale du réformé. Le fait est que dans un « catéchisme mural » imprimé à Zurich en 1656, et qui est le descendant direct de l'original allemand de 1525, la figure du vieillard

se trouve remplacée par le nom de Dieu יהוה. C'est ce que nous apprend M. le professeur Egli dans une notice qui a paru depuis, dans le premier cahier des *Zwingliana* de 1898[1]. La figure en question était donc bien censée représenter « Dieu le Père » ; seulement, au XVII^e siècle, moins naïf qu'on ne l'était au XVI^e ou plus émancipé de la tradition technique du moyen âge, on s'est fait scrupule de reproduire cette image anthropomorphique de la divinité. De là son remplacement par le tétragramme hébreu.

Au-dessus de la tête du vieillard, laquelle dépasse de toute sa hauteur les deux tables du décalogue, on lit sur trois lignes occupant toute la largeur de la feuille l'intitulé que voici :

CEVLX ICYZ SVNT LEX DIX C.....
MENTZ, AINSI QVE DIEV NOSTRE PÈRE, DE MOT A MOT, S.. .. .....
*de synai, les donnit à Moyse : lesquievlx*
*avecqve son doy ilz az escript en .... ..... .. .....*[2].

A la gauche de la tête, et au-dessus de la première table, on lit ces mots : « *La première table contient trois com* | mandementz : lesquieulx touchent singuliere | ment l'honneur de dieu. » Le rognement qui a tronqué la feuille du côté droit n'a laissé subsister de ce côté-là que le début du sous-titre correspondant : *La secvn..*

Au-dessous des deux tables, sur quatre lignes occupant de nouveau toute la largeur de la feuille, on trouve, toujours mutilé à l'extrémité droite, le texte du *Sommaire de la Loi* : « Tv aymeras ton seignevr dieu de tout ton cueur, etc. », suivi des trois passages Rom. XIII, 10^b ; Gal. V, 14 ; 1 Tim. I, 5, qui déclarent que la charité est l'accomplissement ou la fin de la Loi.

Vient ensuite le titre du Notre Père en ces termes :

LORAISON FAICTE PAR NOSTRE SEIGNEVR JESU CHRIST

Tout le reste fait défaut.

[1] *Das Bild Gott-Vaters*, p. 56 sq.

[2] Les points remplacent les mots ou portions de mots qui sont tombés sous le couteau du relieur. Les deux premières lacunes sont aisées à combler ; d'après l'original allemand dont il sera parlé tout à l'heure, la fin de la phrase doit se compléter comme suit : *deux tables de pierre.*

D'où provient ce tableau biblique? De quelle officine est-il sorti? A qui et à quel usage était-il destiné?

M. Fluri a constaté que, à la langue près, il est l'exacte reproduction d'un « catéchisme mural » imprimé à Zurich, en 1525, par Christophle Froschauer, dont un pasteur de Hambourg, J. Geffcken, a fait une description détaillée dans son livre sur *les catéchismes à images*, publié en 1855[1]. La gravure sur bois est la même. Les dimensions indiquées par Geffcken répondent à peu de chose près à celles que les feuilles retrouvées à Berne devaient avoir avant que le relieur les eût mises sur son lit de Procruste. Et qui plus est, le texte lui aussi paraît n'être que la traduction de l'imprimé allemand. Ce texte, en effet, ne s'accorde avec aucune des anciennes versions françaises connues, tandis qu'il reproduit presque servilement les tournures du texte allemand parallèle. Voici les trois (d'après notre manière de compter, les quatre) commandements de la première table, les seuls qui se soient conservés intacts.

*Exod. 20.* JE SVIS DIEV TON SEIGNEVR.
*Deut. 5.* qui tay tire hors de la terre de Egypte.

Tu ne auras point de estrangiers, ou aultres dieuz deuant moy. Tu ne toy feras point sculpir, ne tailler imageç : voire, ne quelcunque similitude, des choses que sunt au ciel en hault : ne dicelles que sunt en la terre, en bas, ne dicelles que sunt es eauues subç la terre : tu ne les adoreras, et ne les seruiras point: car ie suis ton seigneur, ton dieu, ung fort ialoups: qui uisite liniquite des peres, aux enfans, en la tierce et quarte generation, de tous ceulx qui me hayent. Et qui fais miséricorde, en milles, a ceulx qui me ayment, et gardent mes Commandementç.

LE SECVND COMMANDEMENT.

Tu ne prendras point le nom du seigneur ton dieu en uain : car le seigneur dieu, ne tiendra point sans culpe, celluy qui prendraz le nom du seigneur dieu frustrelement, ou sans cause.

[1] Il l'a décrit d'après un exemplaire unique, appartenant alors à un *Finanzrath* de Berlin, et qu'il a été impossible de retrouver.

LE TIER COMMANDEMENT.

Aye souuenance que tu sanctifie le iour du sabbath. Six iours tu laboureras, et feras tous tes ouuvrages, mais le septiesme iour : est le Sabbath du seigneur ton dieu. Tu ne feras aulcune euure en icelluy, uoire toy, et tes filç, et tes filles, ton seruiteur, et ta chamberiere, tes bestes, et lestrangier qui est de dans tes portes : car en six iours, le seigneur dieu feit le ciel et la terre, la mer, et tout ce qui est en iceulx, et au septiesme iour, ilç soy est respouseç. Pour ceste cause, az lele seigneur beneit, et sanctifie le iour du Sabbath.

Dans l'original allemand le Décalogue, le sommaire de la Loi et l'Oraison dominicale étaient suivis de l'*Ave Maria* (ou salutation angélique) et du *Credo*. Nul doute qu'il n'en fût de même dans l'édition française. En outre, au bas de la feuille, il y avait à droite et à gauche les petites figures d'un lion et d'un taureau selon le type du zodiaque, et entre deux ces mots : « Getruckt zu Zürich durch Christophorum Froschover jm MDXXV jar. »

C'est *de cette même officine* que doit être sortie aussi l'édition française qui nous occupe, bien qu'on ne connaisse de Froschauer aucune autre impression en français. M. Fluri constate que les caractères employés se retrouvent tous dans des ouvrages imprimés chez Froschauer pendant les années 1528 et 1529. Le papier également porte la marque de celui des livres sortis de ses presses. Ajoutez à cela l'exacte concordance des deux textes, et les incorrections typographiques qui semblent trahir une officine peu accoutumée à composer en français.

Si maintenant nous tenons compte du fait que les deux feuilles remises au jour par M. Türler proviennent d'une vieille reliure *bernoise*, il est permis d'en inférer ce qui suit : C'est de Berne que sera venue à l'imprimeur zuricois la commande de cette *édition française* de son « Wandkatechismus, » et cela peu de temps après l'introduction officielle de la Réforme dans les terres de cette république (1528). Force était bien de re-

courir aux services du typographe de Zurich, puisque Berne n'avait pas encore d'imprimerie et que, au moment où a dû se faire cette publication, Genève n'était pas encore acquise à la Réforme.

Cette édition française du « catéchisme mural » était *destinée à être répandue dans le pays romand*, soit dans les bailliages sur lesquels s'étendait déjà alors l'autorité des seigneurs de Berne, soit dans les autres régions où s'exerçait leur influence et où ils favorisaient selon leur pouvoir la diffusion de la foi nouvelle. Ces tableaux bibliques, appendus aux parois des appartements, et peut-être des écoles, devaient y remplacer les images des saints et autres emblêmes de l'« idolâtrie » catholique. Ils servaient pour ainsi dire de précurseurs aux catéchismes proprement dits, lesquels ne faisaient en définitive que commenter les textes qui s'y trouvent juxtaposés.

Combien il était nécessaire de répandre dans nos contrées ces rudiments d'instruction religieuse, c'est ce qui ressort avec une triste évidence du fait attesté peu d'années après, lors de la dispute de Lausanne, par celui qui fut le pionnier de la Réforme dans le Pays de Vaud. « J'ai été en plusieurs lieux de vos terres, disait Farel en pleine cathédrale, en s'adressant aux délégués du gouvernement bernois, pour enseigner au peuple comment il doit croire en Dieu, lui expliquant la confession de foi, l'oraison, les dix commandements; eh bien, de tant de prêtres que j'ai rencontrés, jamais je n'en ai pu trouver un seul qui m'ait su dire les commandements de Dieu; en quoi pouvez connaître, messieurs, comment ils enseignent le peuple[1]. »

Le fait que l'*Ave Maria* figurait encore parmi les textes réunis sur ce placard n'est pas pour nous étonner. Il est demeuré en usage un certain temps après la Réformation, non seulement à Berne (voir le *Taufbüchlein* de 1528), mais même à Genève, où l'on était en général moins conservateur. Preuve en soit l'*Instruction des enfans* publiée par Olivetan chez J. Gerard en 1537, où « la salutation angelique, autrement dicte l'Aue maria, » fait suite à « l'oraison de Jésus-Christ, » aux

[1] Voir le *Chroniqueur* de L. Vulliemin, p. 332.

« articles de la Foy » et aux « dix commandements de la Loy[1].» Inutile de dire qu'elle a disparu du *Wandkatechismus* de 1656.

Un certain nombre des placards imprimés chez Froschauer vers 1530, et destinés aux sujets welches de Messieurs de Berne, seront restés en magasin à tel ou tel relieur bernois qui était sans doute en même temps marchand libraire. Ne trouvant plus à écouler ces feuilles, il aura fini par s'en servir pour confectionner ou pour doubler le carton dont il avait besoin pour la couverture de ses livres. Ainsi s'explique la trouvaille de M. Türler. N'est-ce pas, une fois de plus, le cas de dire : *Habent sua fata libelli?*

H. VUILLEUMIER.

[1] *Notice bibliographique* sur le Catéchisme et la Confession de foi de Calvin (1537) et sur les autres livres imprimés à Genève et à Neuchâtel dans les premiers temps de la réforme (1533-1540) par Théophile Dufour, Genève 1878, p. CCXL.

---

# REVUES

## NEUE KIRCHLICHE ZEITSCHRIFT

*Novembre 1897.*

*Wilh. Schmidt :* Problèmes de morale. (L'origine de la morale et l'histoire.) — *Zehnpfund :* La plus récente offensive contre la critique moderne du Pentateuque (l'ouvrage de Hommel sur l'ancienne tradition israélite). — *O. Schwarz :* Pélagianisme, augustinisme et semipélagianisme. — *Frz. Schnedermann :* La renaissance jugée du point de vue ecclésiastique.

*Décembre.*

*Th. Zahn :* Les « Actes de Paul » retrouvés (en Egypte, par C. Schmidt). — *W. Schmidt :* Problèmes de morale. (Fin.) — *Keerl:* Adam et Eve revêtus de robes de peau, c'est-à-dire d'un corps charnel. — *Haccius :* La mission parmi les païens, preuve nécessaire de la vie de l'Eglise.